



# Roadcheck International

16-18 mai 2023 | Système de freinage antiblocage (ABS)  
et arrimage de la cargaison

Le Roadcheck International de cette année se concentrera sur le système de freinage antiblocage (ABS) et l'arrimage adéquat de la cargaison sur un véhicule lourd.

## ABS

Les infractions en matière de système ABS ne sont pas des infractions entraînant une mise hors service. Cependant, le système ABS joue un rôle critique en matière de réduction des collisions. Un système ABS fonctionnant correctement empêchera les roues de se bloquer ou de déraiper, permettant au conducteur de garder le contrôle du véhicule pendant le freinage.



Il est crucial que les conducteurs observent le contrôle de diagnostic lors des inspections avant et après les déplacements pour s'assurer que le système ABS fonctionne correctement. Les témoins ABS qui ne s'allument pas pendant le contrôle de diagnostic, ou ceux qui restent allumés pendant le transport, indiquent une défaillance du système ABS qui doit être résolue.



## Arrimage de la cargaison

Un arrimage incorrect ou inadéquat de la cargaison représentait 10,6 % des infractions entraînant une mise hors service lors du Roadcheck International de l'année dernière, et les données des Roadcheck International antérieurs démontrent que l'arrimage inadéquat de la cargaison fait partie des cinq infractions principales entraînant une mise hors service des véhicules.

Un arrimage incorrect de la cargaison représente un risque majeur pour les conducteurs et les autres automobilistes. Un arrimage inadéquat de la cargaison peut nuire à la maniabilité du véhicule ou, pire encore, causer la chute d'une cargaison mal arrimée sur la chaussée, ce qui entraîne des dangers pour la circulation et des collisions avec des véhicules. Les conducteurs doivent s'assurer que l'arrimage est approprié et inspecter les dispositifs d'arrimage lors de leurs inspections avant et après les déplacements, ainsi que périodiquement pendant le trajet, pour s'assurer que la cargaison est bien sécurisée.

### Lors de l'inspection du système ABS sur un véhicule utilitaire, les inspecteurs effectueront les contrôles suivants :

- ✓ Ils détermineront si un système ABS est requis sur le(s) véhicule(s).
- ✓ Ils s'assureront que le témoin ABS s'allume et s'éteint sur tous les véhicules nécessitant un système ABS pendant le contrôle de diagnostic.
- ✓ Ils rechercheront toute indication de défaillance du système ABS, telle que les témoins qui restent allumés pendant le transport.

### Lors de l'inspection de l'arrimage de la cargaison sur un véhicule lourd, les inspecteurs effectueront les contrôles suivants :

- ✓ Ils s'assureront que les pneus de rechange, les charges, la cargaison et le fardage sont sécurisés de manière à ne pas tomber, exploser, se renverser ou fuir à partir du véhicule, et à ne pas rouler ou se déplacer pendant le transport.
- ✓ Ils confirmeront qu'il y a suffisamment d'appareils d'arrimage pour la masse et la longueur des articles transportés.
- ✓ Ils vérifieront qu'il n'y a pas de dispositifs d'arrimage défectueux (par exemple, appareils desserrés, coupés, endommagés, pliés ou comportant des nœuds).
- ✓ Ils inspecteront les points d'ancrage et les structures pour détecter tout dommage.
- ✓ Ils vérifieront que la cargaison est arrimée conformément à la réglementation applicable aux marchandises présentes.